

05 déc 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 5 décembre 2003

Egmont II

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a précisé la décision prise le 7 novembre dernier (*) à propos de l'achèvement du projet " Egmont " pour les besoins du SPF Affaires étrangères.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a précisé la décision prise le 7 novembre dernier (*) à propos de l'achèvement du projet " Egmont " pour les besoins du SPF Affaires étrangères.

Il est stipulé que la vente du bâtiment Egmont I et du terrain d'Egmont II sera assortie d'une obligation, pour l'acquéreur, de la construction d'Egmont II suivant les desiderata du vendeur, avec location à destination publique à long terme, sans option d'achat.(*). voir communiqué n°22 du 7 novembre 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>